

crit dans notre dernier Journal, ne présente encore aucun aspect de son terme prochain. Le Sénat, après son Edit véhément, en ayant fait publier un second pour le confirmer, deux jours après que l'Archevêque de *Genes* eut remis au Gouvernement le Bref exhortatoire du Pape dont nous avons donné la substance, nie à présent d'avoir vû le Bref avant l'expédition de ce second Edit, & pour raison il allégué l'incommodité du Secrétaire d'Etat auquel le Bref a été remis par le Prélat. A la vérité le Ministre n'a pas assisté au Conseil le 23. Mai, que l'Edit fut décrété, sans doute par politique, puisque dans une séance tenuë le jour suivant où il fit son rapport, le Sénat ordonna que Mr. Mari l'un des Membres, se transportât chez l'Archevêque pour l'assurer qu'il seroit donné une réponse au Bref de Sa Sainteté dont on prétendoit n'avoir pas eu de connoissance. En attendant les suites de ce subterfuge peu admissible par le St. Siège, il s'est tenu à *Rome* une Congrégation, & l'on y a pris la résolution de condamner & d'annuler le second Edit des *Genois*. Ces affaires contentieuses pourront demeurer quelque-tems dans cet état, & finir par une réconciliation, s'il est vrai que la République sentant son tort, veut envoyer à *Rome* un de ses Nobles pour en traiter à l'amiable, Entre-tems l'Evêque de *Segni*, dont l'envoi en *Corse* a occasionné la broüillerie, y fait ses visites apostoliques; il les a commencées par la Ville d'*Aleria*, & le Pape a fait présent de 200 écus Romains aux deux Capitaines qui l'y ont conduit.

Quoiqu'on eut déjà donné une idée du différend du St. Siège avec le Sénat de *Genes*, un
 article